

rendons l'obéissance aveugle qu'Elle nous impose; & après l'avoir assurée que c'est contre le témoignage de notre conscience, dont nous déposons au pied du Trône la réclamation authentique; du très-exprès commandement de Votre Maj. que sa présence nous impose, nous requérons qu'il soit mis au bas de l'Edit, dont lecture vient d'être faite; qu'il a été lu, publié, Votre Majesté s'étant en son Lit de Justice, & enrégistré selon sa forme & teneur,

Après que Mr. le Chancelier eut installé les Membres du nouveau Parlement, s'étant rendu avec eux de Versailles à Paris, (*) & qu'il leur eut fait prêter serment, il leur adressa le Discours suivant.

MESSIEURS, Sa Majesté dépose en vos mains la portion la plus noble & la plus essentielle de sa puissance. Juges de ses Peuples, Elle vous confie encore le soin de veiller au maintien de l'ordre public, & de contenir ses Sujets sous l'empire des Loix, pour leur assurer à tous cette liberté qui n'existe qu'avec les Loix & qui périt avec elles. Mais ce pouvoir qu'Elle vous communique s'anéantiroit de lui-même si vous en méconnoissiez la source; & la justice cesseroit de l'être dans vos mains, si vous pouviez oublier un instant qu'elle est la justice du Roi & non pas la vôtre. Assis sur le premier des Tribunaux, vous rendrez tous
jours

(*) Ils y vinrent en grand cortège escortés de la Maréchaussée l'épée nue. Le Guet à pied & à cheval, la Robe courte, des Détachemens des Gardes Françoises leur firent leur passage, & s'étoient empurés des avenues du Palais,